

Article

OPTION FINANCE SUPPLÉMENT

Le dual track, la voie de sortie habituelle des groupes sous LBO ?

Janvier 2017 – par Jean-François Louit et Caroline Lan

Dans un marché extrêmement volatile, les dual tracks, officiels ou officieux, sont de plus en plus fréquents. Ils permettent aux sponsors de préparer une sortie par la bourse, sans se priver de la sécurité d'une opération M&A.

2 questions à... Jean-François Louit, associé, & Caroline Lan, counsel, Mayer Brown

Quels sont les points forts de Mayer Brown notamment à Paris ?

Mayer Brown est un cabinet international qui compte plus de 1500 avocats, sur les principales places financières mondiales. Au-delà des Etats-Unis, notre présence en Asie est particulièrement forte, notamment depuis notre partenariat avec Jingtian Gongcheng, un des premiers cabinets de Chine continentale. Nos bureaux brésiliens sont aussi très actifs et sont sans doute une spécificité de notre cabinet par rapport à nos concurrents internationaux.

A Paris, notre cabinet comprend environ 80 avocats couvrant différentes spécialités et intervenant notamment sur les opérations corporate et de financement de nos clients. Nous disposons également d'une équipe fiscale reconnue comme l'une des meilleures de la place. Notre équipe corporate a été renforcée et est capable d'intervenir sur tout type d'opération corporate (public M&A, private M&A, marchés de capitaux, restructuring etc.) au-delà de notre activité en tant que leader dans le domaine du private equity.

Quelles sont les spécificités de votre équipe dédiée à ces dossiers ?

Mayer Brown dispose à Paris d'une équipe corporate, fiscale et de financement dédiée à l'accompagnement des dirigeants reconnue pour sa capacité à intervenir sur tout type d'opération corporate (LBO, M&A ou encore IPO). Depuis 2015, nos équipes ont ainsi

accompagné les dirigeants de SPIE, Oberthur, Sandro Maje, But, Medipole et récemment encore Primonial dans le cadre de leurs opérations.

Notre capacité à traiter l'ensemble des questions de fiscalité corporate et de fiscalité personnelle est clairement un avantage décisif dans ce domaine.

Comme la plateforme internationale du cabinet les équipes de dirigeants sont aujourd'hui de plus en plus internationales, et il est indispensable de prendre en compte cet aspect lors de la structuration des opérations.

Pour nos clients, nos atouts sont notre dimension institutionnelle, liée à notre positionnement fort en private equity fiscalité et financement. C'est ce qui nous permet de les assister au mieux, dans le cadre d'opérations qui sont toujours plus complexes et lourdes pour l'ensemble des parties en présence.